

Ref. V1003

Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) : un parcours de vie sans rupture

OBJECTIFS

- ▶ Permettre aux acteurs intervenant auprès de publics en situation de handicap de mieux appréhender l'évolution de leur environnement et faciliter l'implication de tous dans une démarche de « co-responsabilités ».
- ▶ Proposer, conformément aux nouvelles orientations, une réponse individualisée à chaque personne dont la situation le nécessite, dans le respect du devoir collectif de « permettre aux usagers des établissements et services sociaux et médico-sociaux des parcours de vie sans rupture ».

PROGRAMME

- ▶ Orientations nationales préconisées : une réponse accompagnée prenant en compte l'évolution de l'offre d'accompagnement et de soins et la mobilisation de l'ensemble des acteurs
 - réponse territoriale accompagnée pour tous : contexte, évolution du droit commun et de l'offre sociale et médico-sociale, renforcement des liens entre les différents dispositifs
 - renforcement de la place des bénéficiaires dans l'ensemble des instances
- ▶ Stratégie d'intervention face à l'évolution des besoins exprimés par les personnes.
 - démarche plus inclusive, adaptée à la prise en compte des différentes dimensions de la vie : scolarisation, emploi, accompagnement social
 - échanges et partage d'information entre les différents professionnels
 - le projet personnalisé dans le cadre du plan d'accompagnement global (PAG)
- ▶ Évolution des pratiques professionnelles des acteurs concernés : ARS, MDPH, conseils départementaux, associations gestionnaires d'établissements
 - coordination étroite, information partagée, décisions d'orientation mieux suivies
 - impact sur les pratiques professionnelles en ESMS et objectifs à atteindre à court et moyen termes
- ▶ Leviers des ARS pour accompagner à la modification de l'offre médico-sociale :
 - les outils de structuration de l'offre (renouvellement des autorisations, CPOM, dialogue de gestion) et autres outils pour un nouveau modèle tarifaire.



Méthode pédagogique : Recueil des attentes. Etudes de cas, apports théoriques, législatifs, travail en sous-groupes

Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : Tout personnel travaillant auprès des personnes accueillies en établissements sociaux et médico-sociaux

Animation : Directeur d'Ets, titulaire Master 2 gestion et administration des entreprises


Nombre de participants : 15 personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 3 jours, soit 21 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu	Sessions programmées	Droits d'inscription
 Paris (75)	Du 05/12/2022 au 07/12/2022	1035 €



